

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE RENDU SUITE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 janvier, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Jérôme BOITE.
Le secrétaire de séance est Corentin PARENT.

Rénovation à l'église

Les élus souhaitent travailler sur la mise en lumière intérieure et sur la sonorisation de l'église. Pierre COMBES, muséographe et scénographe a réalisé en mars 2020 un diagnostic et une étude scénographique pour l'éclairage intérieur de notre édifice. Sur cette base, les devis sont étudiés par les élus. Après réflexion, ils ont fait le choix de travailler avec la société ARCEM. Ce devis va être transmis à la DRAC pour acceptation.

Pour la sonorisation, le choix s'est porté sur la société Audiolite.

Le mécanisme de l'horloge est passé en commission régionale le lundi 18 janvier pour être classé. Une commission nationale doit se dérouler pour finaliser le classement. En France, 18 mécanismes de ce type existent, celui de SAINT-SERVAIS est le plus complet.

Urbanisme

Révision de la carte communale :

La commune de Saint-Servais a décidé, par délibération du 17 décembre 2020, la mise en révision par l'Atelier Urbain de LANNION de sa carte communale approuvée en 2004.

L'état d'avancement de la procédure se fera par des articles dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune. La commission communale créée va rapidement se mettre au travail.

Devis

Borne camping-car et candélabre : Des demandes de devis sont en cours pour la plateforme.

Un candélabre solaire va être installé par les agents.

Menuiseries extérieures à la salle polyvalente : Des devis sont en cours. Avant le 31 janvier, à réception des devis, le choix du fournisseur sera effectué. Le conseil a donné son accord à la municipalité pour faire le choix de l'entreprise.

Restauration de toiles au musée suite aux dégâts des eaux du printemps dernier, la restauration sera effectuée par l'entreprise « Ocre studio ».

Ecole

Point sur le renforcement du protocole sanitaire ; le protocole mis en place depuis la rentrée des vacances de la Toussaint correspond au nouveau protocole applicable à compter du 25 janvier prochain.

Assurance Statutaire via le CDG29

Accord des élus pour répondre favorablement à nouvelle consultation pour 2022.

Questions diverses.

Influenza aviaire : Merci à chaque détenteur de volailles de se faire connaître en mairie.

Monsieur le maire donne les explications de la hausse de la redevance d'ordures ménagères appliquée sur les prochaines factures.

Prochain conseil le 25 février 2021 à 18h30.



Le Maire
Bernard MICHEL